



> 2

EN BREF

La filière : un gisement d'emplois



> 3

REGARDS CROISÉS

Françoise-Hélène Jourda et Pascal Teulier



> 4

CITÉ VERTE ET VOUS

Cadres territoriaux : « Donner du sens à notre action »

Cité Verte

Les professionnels du Paysage et du végétal, partenaires de vos territoires
avril 2013 – #3

> **ÉDITORIAL**

« Changer de regard sur le végétal »



Les villes sont des lieux de créativité, d'innovation et d'apprentissage. En matière de paysage et de végétal, le renforcement de ces

atouts est essentiel si l'on veut relever le défi de la densité urbaine et de la préservation de la biodiversité.

Les pouvoirs publics locaux ont donc un rôle primordial dans cette transition nécessaire vers une « Cité Verte ». Les élections municipales de 2014 sont une occasion de poser un nouveau regard sur le végétal. Au-delà des aspects esthétiques et historiques, il doit être considéré comme un élément de santé publique. Toutes les études sur ces questions en apportent la démonstration.

Aussi doit-il être considéré comme une ressource et non comme un coût. Mais une ressource dans laquelle il faut investir avant d'en récolter les bénéfices.

Cinq mesures seraient propices à rendre votre ville plus verte. Prévoir dans tous les projets d'urbanisme un pourcentage d'espaces verts. Repenser, ensuite, l'aménagement des entrées de ville en intégrant la dimension paysagère. Utiliser les fonds du « 1% paysage » pour les grands travaux autoroutiers. Inscire, par ailleurs, des crédits de fonctionnement pour assurer le bon développement des aménagements de votre commune. Enfin, organiser un conseil municipal dédié à la politique du Paysage et du végétal.

Ainsi, votre ville sera durablement façonnée et la qualité de vie de vos concitoyens grandement améliorée.

Les professionnels du Paysage sont à vos côtés pour relever ce défi ! ■

Emmanuel Mony,
Président de l'Unep - les entreprises du paysage



Allonnes : aménagement de la place du Mail, primé aux Victoires du Paysage 2012.



DOSSIER

Santé publique

PROJETS URBAINS : LES BÉNÉFICES DU VÉGÉTAL

S'ils sont avérés, les bénéfices cumulés du végétal, du point de vue écologique, économique et sociétal, sont encore trop peu considérés en France. Pourtant, cette prise en compte globale dans les politiques locales peut être une réponse à nombre de problématiques sociales qui se posent dans les espaces urbains.

Disposer à moins de 300 mètres de son habitation d'un parc ou d'un jardin... Loin de la simple lubie ornementale, cette recommandation de l'Agence européenne de l'environnement repose sur un constat aujourd'hui partagé par la communauté scientifique : la proximité du végétal contribue fortement à l'amélioration de la santé des populations. Nombre de chercheurs européens et américains analysent depuis quinze ans les

apports bénéfiques du végétal en la matière. En France, à la demande des professionnels, l'ethno-écologue Sandrine Manusset a conduit une synthèse bibliographique sur la perception des impacts psychosociaux des espaces verts en milieu urbain en recensant cent quatre études internationales¹. Par cet état des lieux, la chercheuse révèle vingt et un bienfaits et trois impacts majeurs du végétal qui répondent à des attentes fortes des citoyens. ●●●

> **LE CHIFFRE**

12%

C'est la part de gaz à effet de serre émise par les collectivités territoriales en France au plan national, soit une soixantaine de millions de tonnes équivalent CO₂ par an, qui peut être durablement réduite, notamment par la mise en œuvre de projets paysagers. Source : Ademe.



[BAROMÈTRE]

La filière : un gisement d'emplois



2 % de croissance en 2012. Dans un contexte économique difficile, c'est

l'un des enseignements majeurs du baromètre annuel Unep/Agrica¹. Le secteur de la création de jardins et d'espaces verts maintient son activité, alors que tous les autres secteurs (marchés privés hors particuliers, particuliers) marquent le pas ou reculent. Surprise du côté des marchés publics, qui ont connu une embellie. Si les entreprises ont renforcé leurs investissements l'an passé, le premier semestre 2013 semble plus morose, avec une baisse prévisible du chiffre d'affaires de 1 %. Pour autant, en 2012, si 63 % des entreprises sondées ont embauché, plus d'une sur dix n'a pas pu le faire... faute de candidats! Preuve supplémentaire que le Paysage et le végétal, premiers moteurs de la croissance verte, sont une filière d'avenir.

1. Ce baromètre est publié sur la base des chiffres fournis par l'interprofession Val'hor. Il est disponible sur www.valhor.fr (« Études & statistiques »).

[SAVOIR-FAIRE]

Génie végétal : une expertise au service des collectivités

Le 13 décembre dernier, dans le cadre de la démarche « Cité Verte », s'est tenu à Paris, à l'initiative de Val'hor et de l'Unep, et en partenariat avec l'Agébio, le colloque « Génie végétal et génie écologique, le savoir-faire des experts du végétal et du paysage ». Les professionnels du Paysage ont pu y démontrer leur maîtrise du matériel végétal et de ses interactions avec les écosystèmes pour façonner le paysage. Autant de solutions concrètes pour lutter contre l'érosion des sols, dépolluer des milieux fragilisés, construire et préserver des habitats naturels et produire des aménagements durables, écologiques à moindre coût... Prochaine étape : la rédaction de règles professionnelles du génie végétal afin que les entreprises qualifiées puissent s'en prévaloir auprès des donneurs d'ordres. En écho à la demande de nombre de collectivités territoriales et dans un contexte de rude concurrence, valoriser ces savoir-faire spécifiques est aujourd'hui pour les professionnels une nécessité.

Les actes du colloque sont disponibles sur <http://genie-vegetal-ecologique.fr> ou sur www.valhor.fr.

DOSSIER

Le premier des bénéfices du végétal, sans doute le plus évident pour nos concitoyens, est le bien-être qu'il procure dans le cadre d'activités de loisirs et de détente. Les espaces naturels permettent de se ressourcer, de se retrouver et de tisser du lien social. Ils sont d'ailleurs des éléments déterminants du cadre de vie et du choix de notre lieu d'habitation.

La cohésion sociale est le deuxième bénéfice reconnu. Les espaces verts sont propices au dialogue, et un facteur favorisant la relation sociale. Une étude helvétique a ainsi montré combien le végétal était un élément d'intégration sociale pour les enfants issus de l'immigration. Certains travaux révèlent que la proximité de l'environnement naturel augmenterait le sentiment de sécurité physique et sociale. Cette approche sociologique conduit à considérer les impacts positifs du « vert » sur la santé physique et psychologique.

Une approche sociétale

C'est le troisième impact. Les taux de dépressions, le nombre d'« épisodes morbides » seraient nettement moindres chez les individus demeurant à proximité des espaces naturels. Ces derniers agissent sur la « fatigue mentale ». De même, la présence de « vert », par les comportements et les pratiques qu'elle induit (activité physique et sportive, moindre exposition aux pollutions...), influe positivement sur le niveau de santé global. Deux chercheurs américains ont démontré que la présence d'arbres induisait une baisse des violences physiques. Depuis les années 1980, aux États-Unis, les plantes sont largement utilisées à des fins thérapeutiques. En France, il existe aussi des expérimentations en milieu hospitalier.

« Plusieurs villes européennes, Zurich, Copenhague, Sheffield, ont fait de la densité en espaces naturels un enjeu majeur de leur politique de santé publique. La France est à la traîne. Mener des travaux de recherche pluridisciplinaire, croisant par exemple les visions de médecins et d'urbanistes, pour objectiver les données et appuyer la décision publique est un réel défi dans notre pays. Au concept de trames vertes et bleues, à l'approche strictement écologique, il serait pertinent

« À l'approche strictement écologique, il serait pertinent d'associer une approche sociétale, une trame sociologique. »

Sandrine Manusset



Grand Toulouse, ZAC Andromède, primée aux Victoires du Paysage 2012.

REPÈRES

Végétal en ville, une présence indispensable

111

c'est l'indice d'ozone en milieu urbain relevé en 2011, en augmentation constante depuis 2000 (base 100).

1 °C

de réduction de température par la seule plantation d'arbres en ville.

36 %

des Français estiment que la pollution de l'air est la dégradation de l'environnement la plus préoccupante.

1 KM

c'est la distance en deçà de laquelle doit se situer un espace vert pour avoir un effet positif sur la santé.

7 SUR 10

c'est le nombre de Français qui estiment qu'il n'y a pas assez de végétal en ville.

d'associer une approche sociétale, une trame sociologique», insiste Sandrine Manusset.

La plupart des études à disposition aujourd'hui proviennent en effet des pays scandinaves et anglo-saxons. Elles démontrent tout l'intérêt et l'impérieuse nécessité, pour les décideurs publics hexagonaux, de considérer le végétal et le paysage sous un jour nouveau, autre que celui de la contrainte environnementale ou de la dépense inutile : celui de ses bienfaits sociaux et sanitaires, à moyen et long termes, à l'échelon d'un territoire et d'une communauté humaine.

Considérer les bénéfices du végétal en termes de santé donnerait un éclairage nouveau aux projets publics, tout en permettant de répondre aux attentes et aux besoins exprimés par nos concitoyens. Pour Sandrine Manusset, « il faut prendre le temps d'écouter les habitants et les usagers. Ils osent des choses que les élus n'osent pas aujourd'hui. Les politiques sont souvent plus en retrait par rapport à la volonté et aux projets développés des habitants ». Un enseignement pour les prochaines élections municipales? ■

1 « Impacts psychosociaux des espaces verts dans les espaces urbains », *Développement durable et territoires*, vol. 3, n° 3, décembre 2012. Consultable sur <http://developpementdurable.revues.org/9389>. Étude réalisée à l'attention de Plante et Cité, Val'hor, l'Unep, l'IDDR et AgroCampus.

(Sources : « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 », Insee Première n° 1374, octobre 2011. Ministère de l'Écologie et du Développement durable, juin 2012-S0eS, d'après données BDQA, Ademe, juin 2011. Insee, Enquête de conjoncture auprès des ménages, avril 2008, novembre 2009, 2010 et 2011. VU Université Medical Centre d'Amsterdam. Unep/Ipsos, 2012.)



> **LE POINT DE VUE** de **Pascal Teulier**, directeur des Services techniques de la ville d'Allonnes

« L'aménagement réalisé a permis à tous de se réappropriier le centre-ville. »

Le réaménagement de la place du Mail à Allonnes (Sarthe), récompensé d'une Victoire du Paysage, en 2012, est un programme exemplaire par ses objectifs, la conduite du projet et ses effets bénéfiques sur le quotidien des habitants.

La place du Mail constitue le trait d'union d'une ville partagée entre son bourg historique et le nouveau quartier conçu dans le cadre d'une ZUP caractéristique des Trente Glorieuses. Ce réaménagement s'est inscrit dans un projet global de rénovation urbaine du quartier de Chaoué. Partant d'un vaste espace polyvalent, l'aménagement repose sur l'articulation entre un projet de plantation, un projet de nivellement et un projet de sol. Au centre, un jardin en creux, ouvert, est planté comme une pépinière de fleurs. La gestion des eaux pluviales a guidé le parti paysager, installant à l'interface du stationnement et des terrasses un jardin humide

peuplé d'osiers et de graminées. Un quai constitué d'un platelage en bois longe le centre commercial, l'invitant à s'ouvrir sur l'espace public. Quelques tables de café ont d'ailleurs commencé à apparaître, préfigurant l'instauration d'un nouveau dialogue entre l'espace public et les commerces. La conception et la réalisation de ce projet se sont caractérisées par une importante concertation avec la population et les commerçants. L'aménagement réalisé a permis à tous de se réappropriier le centre-ville. L'accueil du marché se tient désormais dans de meilleures conditions. Le centre commercial profite d'une meilleure visibilité et d'une estrade nouvelle, qui lui permettent de s'ouvrir sur la place. Les habitants et les riverains bénéficient de l'optimisation d'un parc de stationnement, et d'un jardin découpé en lignes cultivées entre lesquelles le promeneur peut circuler. Depuis son ouverture, ce jardin, très fleuri, démontre que la déshérence de la place n'était pas une fatalité. ■



> **3 QUESTIONS À...** Françoise-Hélène Jourda¹

« La gestion intelligente des espaces publics va libérer de nombreux espaces qui pourront être dévolus au végétal. »

Vous êtes l'une des pionnières dans la conception de bâtiments à énergie passive positive. Quels atouts pour ces constructions au regard du citoyen, et notamment de sa santé?

— Ce type d'édifice est conçu de telle façon qu'il peut couvrir la consommation d'énergie par sa propre production d'énergie renouvelable. Le bénéfice pour l'utilisateur est tout d'abord financier, c'est vrai. Mais cela signifie également que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites au minimum. Et, à ce titre, l'utilisateur y trouve un autre avantage, qu'il partage d'ailleurs avec beaucoup d'autres...

Eu égard à votre expérience internationale, quels sont aujourd'hui les obstacles au développement de ces projets dans la commande publique en France?

— Je réalise actuellement la Halle Pajol, dans le XVIII^e arrondissement, à Paris. Il s'agit

d'un bâtiment public à énergie positive qui accueillera une auberge de jeunesse et une bibliothèque de la Ville de Paris. Il y a très peu de constructions avec de telles performances énergétiques en France. Et très peu dans le reste de l'Europe! L'obstacle majeur est souvent le coût. Aujourd'hui, les bâtiments publics doivent être extrêmement simples dans leur conception. La réduction des charges de consommations implique donc des gestions fines et des systèmes sophistiqués de chauffage ou de ventilation. À ce sujet, la France avance et comble son retard par rapport aux autres pays du nord de l'Europe.

Est-ce que le concept de ville durable, que vous défendez, fait selon vous la part belle au végétal et au paysage, à leurs bienfaits sociaux notamment?

— Le concept de ville durable, ou plus précisément « soutenable », reconsidère le rapport entre les espaces

construits et les espaces dits « naturels ». Et, à ce titre, la densification des villes, nécessaire pour éviter leur étalement, n'est pas contradictoire avec l'idée d'une proximité plus grande avec la nature. La gestion intelligente des espaces publics – je pense notamment à des transports plus collectifs – va libérer de nombreux espaces qui pourront être dévolus au végétal. Mais, surtout, l'introduction du paysage dans les villes, même très denses, se fera par le biais de plantations massives, associées au recueil des eaux de pluie et destinées à assurer des régulateurs thermiques face à la hausse des températures. Ces masses végétales, aménagées peut-être sous forme de paysages (jardins, vergers, allées, bois...), pourraient également être associées très étroitement à l'habitat. Nous aboutissons ainsi à l'agriculture partagée, à des lieux de rencontre, de partage et d'entraide. ■

1. Françoise-Hélène Jourda est architecte, directrice de Jourda Architectes Paris et de E0.CITE.

[« RENCONTRES ANDRÉ LE NÔTRE »]
Demandez le programme



Jardins et paysages sont aujourd'hui au cœur des aspirations sociales et des enjeux de développement des territoires. L'objectif des « Rencontres André Le Nôtre », qui se tiendront du 1^{er} au 3 juillet à Versailles (cf. Lettre *Cité Verte* n° 2, p. 2), est d'apporter aux décideurs publics comme aux particuliers des propositions pour l'avenir par une réflexion pluridisciplinaire et une valorisation de démarches professionnelles exemplaires. Autour de la thématique « L'humanité du jardin, de l'enclos au territoire », ces Rencontres se déclineront en ateliers mobiles, groupes de travail et de débats autour de quatre thématiques phares : lien social, beauté, territoires et savoir-faire. Élus locaux et cadres territoriaux seront particulièrement sollicités. « Les Rencontres André Le Nôtre » sont placées sous le Haut Patronage de M. François Hollande, président de la République.

[ÉVÉNEMENT]

Salon des maires et des collectivités locales : à votre rencontre



Lors du dernier Salon des maires et des collectivités locales, qui s'est tenu du 20 au 22 novembre

dernier à Paris, les professionnels du Paysage et du végétal ont fait l'événement. En partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), Val'hor a distribué lors du 95^e Congrès des maires pas moins de quatre mille jeunes plants d'arbustes pour sensibiliser les participants à l'importance de la prise en compte des bienfaits du végétal dans les projets publics. Les jeunes plants de Feijoa provenaient d'une pépinière de Loire-Atlantique engagée dans la démarche de certification environnementale et sociale « Plante Bleue ». Cette action de promotion s'inscrit pleinement dans la démarche « Cité Verte » et le *Manifeste pour une Cité Verte* portés en France par l'interprofession.

> VU, LU, ENTENDU



12.10.12

Le Nôtre toujours vert

« Le Nôtre fait de l'interdisciplinarité le fondement de sa pratique. La figure de Le Nôtre nous rappelle qu'attacher une place essentielle à la composition de l'espace est sans doute la meilleure réponse que nous puissions apporter aux enjeux contemporains. »



08.02.13

Arbres en milieu urbain, du décor à l'écologie

« L'arbre en ville est un thème porteur du point de vue politique, mais on plante à tort et à travers, sans utiliser les savoir-faire garantissant des bonnes conditions de vie et de longévité. »
Caroline Mollie, architecte-paysagiste, spécialiste de l'arboriculture urbaine.



06.03.13

« Les collectivités peuvent et doivent acheter local »

« Il faut donner une priorité au produit local en introduisant dans nos marchés des critères de délai de livraison ou de bilan carbone. [...] Nous avons une responsabilité sur l'emploi, le développement durable et en tant que gestionnaires. »
Emmanuel Gilles de la Londe, Directeur des services techniques de Saint-Mandé (94).

CITÉ VERTE ET VOUS

[ENTRETIENS]

Cadres territoriaux: « Donner du sens à notre action »

En octobre 2011, au terme de deux années de réflexion et d'audition, le Cercle Cité Verte¹ présentait le *Manifeste pour une Cité Verte* et 70 propositions en vue d'une meilleure intégration du végétal dans les projets publics. Val'hor a souhaité soumettre ce document de travail à un panel de cadres territoriaux experts. Premiers enseignements...



Féternes – Cœur de village primé aux Victoires du Paysage 2010.

Comment tout à la fois répondre aux impératifs des collectivités territoriales et satisfaire les attentes sociales grandissantes de nos concitoyens en matière de végétal et de paysage ? C'est l'objet du *Manifeste pour une Cité Verte* et de ses 70 propositions. C'est aussi l'enjeu au cœur des entretiens actuellement en cours avec les directeurs et responsables de seize collectivités et institutions. Après la vaste enquête conduite à l'été 2012 (cf. Lettre Cité Verte n° 1 & n° 2, p. 4), ces échanges permettent de préciser les attentes des collectivités et de mieux prendre en compte leurs impératifs humains, matériels et budgétaires. À la lumière d'expériences pilotes qui font leurs preuves sur les territoires, il s'agit également d'explorer les voies possibles pour favoriser l'intégration du végétal et la prise en compte de la dimension paysagère dans les projets publics locaux.

À mi-parcours, quatre attentes se font jour. D'abord, la nécessité pour les directeurs et cadres territoriaux en charge de ces dossiers de disposer et de partager

de données objectives sur les bienfaits socio-économiques du végétal afin de valoriser l'intégration du végétal en amont des projets. Ensuite, la nécessité pour eux de développer vers leurs différents publics, élus et citoyens, une communication adaptée. Bénéficier de la part des professionnels de la filière de conseils et d'une expertise adaptés aux enjeux de l'aménagement des territoires.

Dernier point crucial que tous appellent de leurs vœux: l'incitation au « mieux de végétal » par une meilleure utilisation, voire un renforcement de l'arsenal réglementaire existant, en particulier dans le PLU et dans les appels d'offres. L'ensemble pourrait se résumer en une phrase tirée des propos de l'une des personnes interrogées: « Donner du sens à ce que nous faisons »...

Pour Michel Audouy, président de la Commission des métiers du paysage de Val'hor, dans la perspective des élections municipales de 2014, ces demandes sont à prendre en compte: « Les décideurs doivent entendre cette exigence sociétale

L'exigence sociétale de végétal doit trouver son prolongement dans les règles d'urbanisme.

de végétal, qui répond aussi à nombre de leurs préoccupations sociétales. Elle doit désormais trouver son prolongement dans les règlements d'urbanisme qui aujourd'hui prennent trop peu en compte le paysage et le végétal. Les décideurs publics doivent revenir aux fondamentaux. À la vision écologique et au seul critère de coût doivent succéder une

approche sociétale large de l'espace de vie et un rapport coût/bénéfices-gains pour les populations. C'est tout le sens des propositions formulées par le Cercle Cité Verte¹. ■

1. Le Cercle Cité Verte est composé de professionnels et de personnalités de la société civile. Il est présidé par Erik Orsenna.

> AGENDA

> MAI



Cité Verte à votre rencontre, dans des métropoles réparties sur tout le territoire, à partir du mois de mai 2013

Lieux et dates sur www.valhor.fr

> 24 MAI

Colloque de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF) « Les coulisses de la floraison »

Agrocampus ouest – Rennes (35) www.snhf.org

> DU 31 MAI AU 2 JUIN

10^e édition de « Jardins, jardin »

Jardin des Tuileries – Paris www.jardinsjardin.com

> 31 MAI

50^e anniversaire de l'Unep dans le cadre de « Jardins, jardin »



Jardin des Tuileries – Paris www.entreprisesdupaysage.org

> 20 ET 21 JUIN

69^e Congrès de la FNPHP

Toulouse (31) www.fnphp.com

> DU 1^{ER} AU 3 JUILLET

Les premières « Rencontres André Le Nôtre »

Palais des Congrès, Versailles (78)

www.rencontres-andre-lenotre.fr

En France, la démarche Cité Verte est conduite par Val'hor, l'interprofession nationale de la filière horticole et du paysage. Au sein de Val'hor, c'est la Commission des Métiers du Paysage (Comez) qui étudie, propose et met en œuvre les orientations de l'interprofession pour la filière Paysage. Elle est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP).

Cité Verte, une publication de Val'hor ■ Directeur de la publication: Dominique Douard ■ Rédacteur en chef: Michel Audouy ■ Rédaction de ce numéro: Françoise-Hélène Jourda, Sandrine Manusset, Emmanuel Mony, Pascal Teulier, Jean-Marc Vasse, Emmanuelle Bougault, Pierre Fabry ■ Conception et réalisation: Comffluence – mars 2013 ■ Impression: Imprimerie Forézienne ■ Ce document est édité sur un papier certifié PEFC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales. ■ Crédit photos: © E. Viallet, Val'hor, Unep (page 1), DR (page 3). ■ Éditeur: Val'hor, 44 rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 ■ Tél.: 01 53 91 09 09 – Fax: 01 53 91 09 08 – valhor@valhor.fr ■ www.valhor.fr

